

Enquête ouverte sur la mort de W. F. Stinchcombe

UN OFFICIER DE L'AÉRONAUTIQUE TUÉ INSTANTANÉMENT EN MOTOCYCLETTE

PRÉSCOTT, Ont., 17. (Spécial au Droit).—Une enquête s'est ouverte à 10 heures ce matin au sujet de la mort de W. F. Stinchcombe, de Regina, Sask., officier de l'Aéronautique royale, tué instantanément en collision entre sa motocyclette et un camion en stationnement sur la route à quatre milles à l'ouest de Prescott.

L'enquête durait encore à midi aujourd'hui et les circonstances de la mort furent exposées au long. D'après les témoignages, il apparaît que Stinchcombe était en route de Camp Borden à Ottawa et ne vit pas le camion en stationnement. Il se frappa de front. Le constable McLeod, de la police provinciale, fut appelé sur la scène de l'accident avec le Dr McPherson, médecin-légiste local. La dépouille fut transportée à Prescott.

Le chauffeur du camion a été dénoncé en attendant les suites de l'enquête.

LA MUSIQUE

L'OTTAWA SOUTH COMMUNITY ORCHESTRA

L'Ottawa South Community Orchestra a remporté un autre succès, hier soir, à la salle de théâtre du Temple Collegiate.

L'orchestre donnait son troisième concert de la saison. Un nombreux auditoire "qui revenait", a prouvé par ses applaudissements la popularité de cet orchestre qui compte déjà 12 années d'existence, s'amoindrissant chaque année pour devenir une merveille dans son genre à Ottawa, nous nous en rendons compte.

Un programme varié, toujours du meilleur goût a été rendu en ensemble, un sens artistique merveilleux, et une orchestration charmante. Les Gemmes Musicales de Mozart, des extraits de Rose-Marie, compositions de Nevin, l'ouverture de Light Cavalry, et plusieurs autres numéros furent rendus par l'orchestre.

M. Dirk Keetbas, assistant-directeur, dirigeait hier soir. M. Kaatbas est un directeur puissant qui entretient chaque membre de l'orchestre "dans sa main", semble-t-il. Mlle Gladys Seely Brown, soprano, était aussi au programme. En plus d'une voix magnifique, Mlle Brown possède une personnalité artistique très développée.

Faits-Ottawa

Embellissement.

La campagne de nettoyage organisée à Ottawa par le Board of Trade a suscité un vif intérêt parmi les citoyens qui ont répondu avec empressement. Des fleurs, arbes et arbustes ont été plantés sur plusieurs propriétés. Avec l'aide de la société Horticole, le comité est en mesure à la disposition de toutes les personnes qui désirent obtenir des enseignements au sujet de l'embellissement de leurs propriétés.

Des étincelles.

Des étincelles s'échappant de la hermine d'un pelé à vapeur, servant aux travaux municipaux sur l'avenue Edison, Westboro, auraient causé un commencement d'incendie, la demeure de James Brown, 57, avenue Edison.

La toiture a été endommagée pour quelque 35 dollars. Les pompiers du canton de Nepean, sous les ordres du chef Harry Snider ont arrêté promptement l'incendie.

Le H. Décour.

On nous prie d'ajouter à la liste des personnes qui assistaient hier aux funérailles de M. Honoré Dier, le monsieur de MM. O. Poirier, le veuve D. Bonenfant, Willard et P. Lard.

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

ÉQUIPAGE DE 35 SAUVES

ST-PIERRE, Qué., 17. — (P. C.)

Le navire de pêche français trois-mâts Gladiateur est arrivé hier avant 4 h 30 membres de l'équipage du Gladiateur à Dieu qui a coulé au large des Grands Bancs récemment. Le Gladiateur appartient à Boulogne-Bordeaux.

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

Librairie du "Droit"

98, rue Georges, Ottawa

88 degrés de chaleur hier

La journée d'hier a été la plus chaude de la saison. Le thermomètre a marqué 88 degrés de chaleur. Malgré tout, la Capitale ne fut pas la ville la plus chaude dans le Dominion. Cet honneur revint à Montréal où 90 degrés de chaleur ont été enregistrés. Ottawa était en deuxième place avec Québec. La température fut chaude dans Québec et le sud d'Ontario.

Aujourd'hui le temps est plus frais, à cause de la pluie qui s'est abattue dans la région et du fort vent qui soufflait pendant toute la nuit.

Les obsèques imposantes de M. J. Croteau

Plusieurs centaines de parents et d'amis ont reconduit à sa dernière demeure, ce matin, la dépouille mortelle de M. Joseph Croteau, père de M. J. Croteau, vice-président de l'église St-Anne, décédé samedi matin, dans sa soixante-dixième année.

Le cortège funéraire quitta la demeure mortuaire, au no 232, rue St-Patrice, à 7 h 45.

Le service funéraire a été chanté à la Basilique, à 8 h, par le fils du défunt, M. J. Croteau, assisté de MM. les abbés W. Sauvé et E. Méthot, comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale a fait les frais du chant.

Nous avons remarqué dans le cortège, Mgr Joseph Charbonneau, P.A., V.G., Mgr J. Lebeau, chancelier du diocèse, Monseigneur Sylvio Corbail, directeur du Grand Séminaire, M. le chanoine J. A. Myrand, curé de l'église St-Anne, M. le chanoine G. Archambault, curé de la Pointe-Gatineau, M. le chanoine H. Touchette, curé de Casselman, M. le chanoine O. Lalonde, curé de la Basilique, MM. les abbés Paul Courte, principal de l'école Normale de Hull, E. Scours, procureur du diocèse, Jean Desjardins, J. Desjardins, du Petit Séminaire, René Bergeron, chapelain de l'hospice St-Charles, Raymond Limoges, du Séminaire, Paul Desjardins, du Petit Séminaire, J. Hébert, Charles Glau-dieu, chapelain de l'Hôpital Général, W. Desjardins, curé de Gladstone, Clément Gagnon, Adolphe Châteauneuf, du Petit Séminaire, Ph. Montour, du Petit Séminaire, D. Trudeau, Arsène Hébert, du Petit Séminaire, Eugène Labrosse, curé d'Angers, E. Racan, curé de Limoges, Antoine Lalonde.

Les principaux deuilants étaient les fils du défunt, M. J. Croteau, MM. Hector, René, Ernest, Arthur et Jean-Louis; ses petits-fils, MM. Sylvio, Lucien, Roger, Victor, Antonio et Gaston Croteau, Jean-Paul Gélinas; son gendre, M. A. D. Gélinas; Arthur Clément, cousin, Jos. Soulière, oncle, Ed. Châteauneuf, cousin, Hector Labrière, fils, cousin, Ernest Lalonde, cousin, A. Racine, neveu.

Dans l'immense cortège, nous avons remarqué les RR. FF. Alban, Justinien, Ernest, Maurice, Joseph, Augustin et Téléphore et un grand nombre d'élèves de l'école Guigues et de l'école St-Joseph.

M. Desjardins, MM. J. A. N. Mercier, Ch. Laplante, du "Droit", François Schrybner, Albert Groulx, Me Lorenzo Lafleur, le docteur Gérard Brisson, R.-H. Brisson, Eric Qué-rault, Louis Leclerc, C. L. Leclerc, Henri Laperrrière, C. L. N. Mercier, H. J. Bourdreaux, Arthur Ouellet, O. Brien, M. O'Brien, D. Jernery, J.-A. Pelletier, L. Bissonnet, Armand Pelletier, J. Hunault, Roland Goggin, G. Nolet, L. A. Charette, D. Moquet, Hubert Bédard, J. A. Proulx, Léon Châteauneuf, Georges Lepage, J. H. Laperrrière, J. E. Page, M. Lemieux, A. Nolet, R. Chevrier, A. Lepage, E. J. Lalonde, L. Langlois, H. Dugier, J. Séguin, Nap. Charbonneau, J. E. Dery, A. Paquette, J. Arrette, J. M. Trépanier, E. Thériault, J.-C. Labelle, M. Dorion, F. Lachance, O. Desjardins, D. Paffy, H. Demers, H. Boivin, J. Jobin, E. Gagnon, Régis Charette, H. Gagnon, J.-B. Potvin, A. Carisse, Sylvio Thériault, Henri Bordeleau, Eugène Tremblay, A. Gélinas, Jos. Cardin, Alex St-Louis, O. Dubreuil, Louis Leblanc, Orph. Bureau, A. Dallaire, P.-E. Morisset, Aimé Fournier, Pabien Soulière, E. Soulière, E. Laviole, J.-H. Breton, J. C. Breton, J. A. Vachon, A.-E. Beau-wamp, H. Demers, Georges Lemieux, O. Lepage, Philias Thibault, J.-V. Chénier, Jos. Boulanger, Jos. La-jolte, Z. Rivet, V. Godbout, C. Berthelotte, R. Desjardins, Oscar Brisson, Oscar Goulet, J. A. Ouellette, Georges Pelletier et plusieurs autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

Le "Droit" retrace à M. l'abbé Croteau et aux membres de la famille du défunt l'expression de sa plus sincère sympathie.

VIE DÉBAT SUR LA QUESTION DU CAMIONNAGE

Le conseil de ville sera appelé à réétudier la question.

LE VOTE

La question du camionnage municipal, qui est sur le tapis depuis longtemps, a failli avoir une solution lundi soir au Conseil de Ville, mais, après que le Conseil, par 15 voix à 11, eut accordé le contrat à la maison Corkery frères, M. McGrath bloqua toute l'affaire en demandant un référendum.

La discussion s'est continuée de 8 h 37 à 10 h 49. Et, toute l'apparence, le bal reprendra de plus belle lors de la prochaine séance de nos administrateurs municipaux.

La maison Corkery avançait la plus basse soumission: 87 sous l'heure pour camions d'une tonne, d'une tonne et demie et de deux tonnes; \$1.48 l'heure pour camions de trois tonnes. Les prix variaient de 87 sous à \$1.00.

TARIF PLUS ÉLEVÉ

MM. Low et McGrath proposèrent en amendement que les camionneurs d'Ottawa soient engagés à tour de rôle au tarif suivant: \$1.15 pour camions d'une tonne, \$1.25 pour camions d'une tonne et demie et de deux tonnes, \$2.25 pour machines de trois tonnes.

M. Low expliqua que les basses soumissions étaient dues à la dépression, que certains camionneurs étaient prêts à réduire les prix pour trouver de l'ouvrage coûte que coûte, tout en espérant détruire la concurrence.

M. McGrath apporta qu'une telle réduction était la plus grande calamité dans les annales d'Ottawa.

C'est le commencement, dit-il; plus tard on s'attaquera aux propriétaires de chevaux.

M. McGrath fit allusion à l'enlèvement des vidanges qui se faisait jadis par contrat et de façon peu satisfaisante et conclut qu'il n'était pas toujours sage de confier certains entreprises municipales à des entrepreneurs particuliers. Il avançait que les employés de ces entrepreneurs ne recevaient pas tous des gages suffisants.

«Si vous réduisez trop les gages, conclut-il après avoir prononcé que la corporation pouvait baisser le taux de la taxe sans toucher les salaires de ses employés, vous causerez un tort incalculable à tout le monde.

SITUATION SÉRIEUSE

M. Dunbar, ministre des travaux publics, met le Conseil au courant des menaces qu'on lui a faites et des menaces qu'on lui a faites et des menaces qu'on lui a faites.

Il n'est pas commissaire pour protéger une quinzaine de camionneurs, mais pour surveiller les intérêts de tous les contribuables.

«Et, s'écria-t-il, si vous ne trouvez pas d'argent quelque part, il nous faudra cesser les travaux dans les rues. Plusieurs services ont déjà dépassé leurs appropriations. La taxe a été réduite, mais grâce aux 100,000 que les Bureaux d'aires ont économisés. Qui le taxe a été réduite, mais les dépenses n'ont subi aucune baisse. Il est temps de tirer la ligne quelque part!»

FORTE ÉCONOMIE

M. Dunbar dit que la maison Corkery, bien établie, remplira son contrat. Si la corporation lui accorde le contrat, elle épargnera, en se basant sur les chiffres de l'an dernier, la somme de \$17,900. Ce montant représente 35,000 heures ou 970 semaines de travail à 50 sous l'heure, dont profiteront les citoyens de la ville. M. Dunbar dit qu'il favorisait pas l'enlèvement des vidanges par contrat.

M. Plant veut que les contrats de camionnage renferment une clause garantissant le paiement de gages légaux aux conducteurs de camions.

M. Marshall ne voit pas que la question de gages intéresse la corporation, pourvu que les entrepreneurs remplissent bien leur contrat.

M. McCann lit un long document dans le but de prouver que le système proposé aurait des résultats désastreux. «Je lis ce qui s'est fait, dit-il, parce qu'on a suivi l'erreur en rapportant mes papiers. Je tiens à vous dire que si la corporation accorde un contrat à prix réduit, les camionneurs actuellement engagés par des entrepreneurs indépendants verront leur tarif réduit, car ces derniers suivront nécessairement l'exemple de la corporation.

Il fait aussi remarquer que les économies ne seront pas aussi considérables qu'on veut le faire croire, parce que le montant en fait est de beaucoup inférieur à celui de 1931.

CONFIES AU BUREAU

MM. Rod Plant et St-Aubin proposent alors que la question soit renvoyée au Bureau, vu que le Conseil ne semble pas prêt à fixer le tarif.

Le maire Allen déclara alors qu'il fallait être prudent en cette question: c'est une question purement d'affaires, dit-il, et il faut sauvegarder les intérêts des contribuables. Il a d'ailleurs été prouvé que quelques camionneurs seulement ont été favorisés dans le passé, chose fort injuste dans les circonstances.

LA PROTECTION

M. Parisien dit que tout contrat devrait légaliser le paiement des gages légaux afin de protéger l'ouvrier.

M. St-Aubin opina que la corporation devrait établir un système plus équitable pour l'engagement des camionneurs, afin que tous aient chance égale.

M. McVeigh avançait que les soumissions étaient irrégulières, vu que les formules de contrat ne renfermaient pas une clause de gages légaux, comme le veulent les statuts municipaux.

PATRON MODÈLE

M. Bélanger déclara que la ville et le gouvernement sont, en général, des patrons qui servent de modèles à tous les entrepreneurs et patrons du pays. Ces corps publics ne devraient donc pas tâcher de réduire les gages, puisque c'est donner un très mauvais exemple.

M. Marsden déclara que certains conducteurs de camions reçoivent moins de \$13 par semaine.

Le Conseil prit alors le vote sur le sous-amendement Plant et St-Aubin et le battit par 15 voix à 11.

LES 80 ANS DE L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS

L'Institut Canadien-Français d'Ottawa célèbre cette année, le quatre-vingtième anniversaire de sa fondation. À cette occasion, le conseil d'administration a décidé de fonder deux nouvelles annuaires de l'Institut. La première s'appellera la "Rigolade", et sera destinée au printemps. La deuxième, qui se tiendra à la campagne au milieu de l'été, portera le nom de Fête Champêtre.

L'Institut Canadien-Français comptait déjà deux fêtes annuelles, son traditionnel banquet aux hultres, qui a lieu en automne, et sa réception, qui se tient en hiver. Avec les deux nouvelles, il se trouve donc avoir quatre fêtes, une à chaque saison.

La réception ou soirée de gala, à cause de circonstances inévitables, n'a pas eu lieu cette année.

Toutefois, le conseil de l'Institut convie tous les membres de la maison à fêter, à l'inauguration de la première des deux nouvelles fêtes, le samedi 21 mai prochain. La soirée comprendra en plus des amusements ordinaires, soit le billard, les cartes, etc., des combats d'escrime et quelques assauts de boxe. Les combats d'escrime ont été organisés avec le très bienveillant concours de M. Auguste Foucault, maître d'armes, à l'œuvre de Jeunesse d'Ottawa.

Des prix seront décernés aux gagnants des joutes de billard, de cartes et d'échecs.

Il y aura également ce soir-là tirage de vingt-cinq dollars en or.

Le conseil d'administration prie instamment tous les membres de l'Institut de se rendre très nombreux à la Rigolade de samedi soir.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paroisse de St-Étienne.

Les cultivateurs de trois paroisses sont unanimes sur ce point.

Il s'agit de la paroisse de St-Albert, de la paroisse de St-Joseph et de la paro